



## COMMUNE DE LA RIPPE

### RAPPORT DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL SUR LA GESTION DURANT L'ANNÉE 2021

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux articles 4 et 93c de la Loi du 28 février 1956 sur les communes (LC), la Municipalité vous présente ci-après le rapport de gestion pour l'année 2021.

Le rapport de gestion 2021 est présenté selon le plan comptable et par dicastère. Il est une annexe du préavis municipal 5-2022 relatif aux comptes communaux 2021.

## 1 Administration générale

### ■ 10.01 - Autorités communales

L'année 2021 a été marquée par un changement de législature au 1<sup>er</sup> juillet 2021. Monsieur Jacques Moccand, Syndic, jusqu'au 30 juin 2021, ne s'est pas représenté. Madame Anne Bujard Deutsch a été élue à la Municipalité et Monsieur Olivier Tappy a pris la syndication au 1<sup>er</sup> juillet 2021.

### Répartitions des dicastères

#### Législature 2016-2021 (1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2021)

|  |
|--|
| <b>MOCCAND Jacques - Syndic</b>  |
| Administration générale/RH - Finances - Police                                   |
| Bâtiments communaux - Aménagement du territoire                                  |
| <b>TAPPY Olivier - Municipal - Vice-Syndic</b>                                   |
| Caravaning - Police des constructions  |
| Aménagement du territoire  |
| <b>MELLY Yannik - Municipal</b>  |
| Armée/Protection civile - Eaux - Eclairages publics - Egouts - Protection civile |
| Service des routes - Aménagement du territoire                                   |
| <b>BORY Dominique - Municipale</b>   |
| Accueil de la petite enfance - Clinique dentaire                                 |
| Ecoles - Eglises - Sécurité sociale - Aménagement du territoire                  |
| <b>WIDMER Jean-Pierre - Municipal</b>  |
| Cimetière/Préposé aux inhumations - Chalets d'alpage - Domaines - Forêts         |
| Routes des Montagnes - Voirie - Aménagement du territoire                        |

## Législature 2021-2026 (1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2026)

|  |
|--|
| <b>TAPPY Olivier - Syndic</b>  |
| Administration générale/RH - Finances - Police                                   |
| Aménagement du territoire  |
| <b>MELLY Yannik - Vice-Syndic</b>  |
| Armée/Protection civile - Eaux - Eclairages publics - Egouts - Protection civile |
| Service des routes - Aménagement du territoire                                   |
| <b>BORY Dominique - Municipale</b>   |
| Accueil de la petite enfance - Clinique dentaire                                 |
| Ecoles - Eglises - Sécurité sociale - Aménagement du territoire                  |
| <b>WIDMER Jean-Pierre - Municipal</b>  |
| Cimetière/Préposé aux inhumations - Chalets d'alpage Domaines - Forêts           |
| Routes des Montagnes - Voirie - Aménagement du territoire                        |
| <b>BUJARD DEUTSCH Anne - Municipale</b>  |
| Bâtiment communaux - Caravaning - Police des constructions - Sport et Culture    |
| Aménagement du territoire  |

La Municipalité a siégé 45 fois et le Conseil communal s'est réuni à 3 reprises, le 23 juin, le 6 octobre et le 12 décembre 2021.

Les relations entre l'exécutif et le législatif sont bonnes et constructives. La Municipalité communique à chaque séance du Conseil communal sur ses activités ; les activités des Associations intercommunales sont rapportées par les délégués.

### 9 préavis ont été présentés et approuvés par le délibérant :

#### Législature 2016-2021 :

1. Demande de crédit supplémentaire de CHF 2'400. -- TTC pour les travaux d'assainissement des deux chaudières à bois ;
2. Comptes communaux 2020 ;
3. Demande de crédit de CHF 58'000. – pour la création d'une rampe d'accès et d'aménagements extérieurs devant l'auberge communale.

#### Législature 2021-2026 :

4. Délégations de compétences du Conseil communal à la Municipalité pour la législature 2021-2026 ;
5. Arrêté d'imposition 2022 ;
6. Demande de crédit d'étude de CHF 53'850. -- pour le projet d'améliorations structurelles d'approvisionnement en eau des alpages de la commune de La Rippe et du plateau des Sonnailey Budget de fonctionnement 2021 ;
7. Demande d'un contrat de parc entre la commune de La Rippe et l'Association Parc naturel régional Jura vaudois visant à la gestion d'un parc naturel régional d'importance nationale ;
8. Budget de fonctionnement 2022 ;
9. Détermination du Plafond d'endettement à hauteur de CHF 18 millions pour la législature 2021-2026.

## ■ 10.05 – Associations régionales

### **Association des Communes vaudoises (AdCV)**

La commune de La Rippe est membre de l'AdCV. Les autorités communales ne participent pas systématiquement aux différents réunions ou événements organisés par l'association. Cette association s'engage de façon très marquée contre le Conseil d'Etat par rapport à la péréquation financière Canton – Communes.

### **La Région de Nyon**

La commune de La Rippe est représentée par Monsieur Francis Costiou, Conseiller communal (représentant du législatif) et Monsieur Olivier Tappy, Syndic (représentant de l'exécutif). Monsieur Costiou renseigne les Conseillers lors des différents Conseils communaux et le Syndic informe les Municipaux lors des séances de Municipalité.

## ■ 13.08 - Personnel communal

### **Administration communale – EPT 170 %**

Nathalie Jenni Kohler - Secrétaire municipale : 90 %

Aline Elmer - Collaboratrice administrative : 40 %

Sylvie Emanuel - Préposée au Contrôle de l'habitant et bureau des étrangers : 40 %

### **Forêts communales – Triage 121 – EPT 100 %**

David Rassineux – Garde forestier ES

### **Ecole et UAPE – EPT 150 %**

Bruno Lima Cardoso – Concierge du Complexe scolaire – 100 %

Marlene Castro Pereira – Concierge de l'UAPE – 50 %

### **Service de la voirie – EPT 200 %**

Sébastien Carnal – Employé communal : 100 %

Steven Mendola – Agent d'exploitation communal : 100 %

### **Déchetterie communale**

Claude Denizart et Jorge Campos Carvalho – gardiennage de la déchetterie.

L'ensemble du personnel a fait preuve, tout au long de l'année, d'un bon engagement et de motivation pour les affaires communales ceci malgré la situation sanitaire qui est restée compliquée à cause de la COVID-19.

Les employés ont travaillé en collégialité et ont donné le meilleur d'eux-mêmes, pour le bien de la commune et de ses concitoyens.

### **La visite annuelle du Préfet**

La visite annuelle pour 2021 s'est tenue le 25 janvier 2022 en présence de Monsieur Olivier Fargeon, Préfet du district de Nyon. Il a été relevé la bonne tenue de l'administration communale. Tous les documents demandés ont été présentés en bonne et due forme.

## 2 Finances

### 20.04 - Comptes communaux 2021

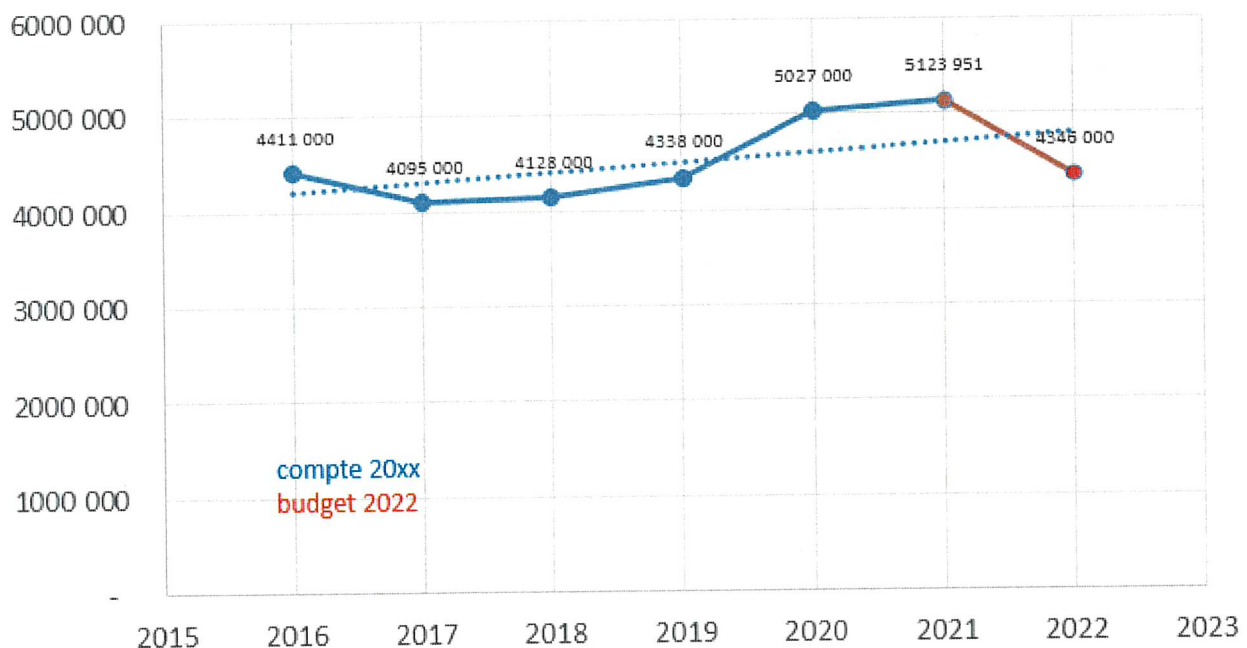
Le résultat de l'exercice 2021 est bon, avec un résultat positif de CHF 31'308. -- après amortissements obligatoires et complémentaires et attributions aux fonds de réserves. Les charges s'élèvent à CHF 7'641'740. -- et les revenus à CHF 7'673'049. --.

Les amortissements complémentaires pour un montant total de CHF 815'879.- ont été attribués à :

1. Préavis 5-2016 Réfection routes : CHF 407'300. --
2. Préavis 3-2019 Aménagement des locaux de l'Administration communale : CHF 242'728. --
3. Préavis 3-2021 Rampe d'accès à l'auberge communale : CHF 30'851. --
4. Préavis 11-2005 Construction du Complexe scolaire « Le Bruel » : CHF 135'000. --

Ces amortissements complémentaires ont été possibles grâce aux revenus des impôts, qui se sont élevés à CHF 5'123'951. -- alors que CHF 3'922'000. -- ont été budgétés. Pour mémoire, le montant des revenus des impôts 2020 s'élevaient à CHF 5'026'970.--.

### Evolution du compte 210 - Impôts



Cette augmentation de CHF 276'208. -- est essentiellement due aux revenus des impôts sur le revenu des personnes physiques.

Au 31 décembre 2021, les disponibilités se montent à CHF 1'284'943. --.

Le montant des emprunts bancaires a été réduit de CHF 1'100'000. -- en 2021, et se porte au 31 décembre 2021 à CHF 9'037'000. --.

Le bilan se présente comme suit :

### Actifs

|                                   |            |                       |
|-----------------------------------|------------|-----------------------|
| Disponibilités                    | CHF        | 1'284'944. --         |
| Débiteurs et comptes-courants     | CHF        | 1'370'290. --         |
| Placement du patrimoine financier | CHF        | 57'000. --            |
| Actifs transitoires               | CHF        | 102'494. --           |
| Patrimoine administratif          | CHF        | 12'936'868. --        |
| <b>Total actifs</b>               | <b>CHF</b> | <b>15'751'596. --</b> |

### Passifs

|   |            |                       |
|---|------------|-----------------------|
| Engagements courants                      | CHF        | 312'924. --           |
| Emprunts à moyen et long terme            | CHF        | 9'037'500. --         |
| Passifs transitoires                      | CHF        | 601'331. --           |
| Financements spéciaux et fonds de réserve | CHF        | 4'044'856. --         |
| Capital                                   | CHF        | 1'723'677. --         |
| <b>Total passifs</b>                      | <b>CHF</b> | <b>15'720'288. --</b> |

|                     |            |                   |
|---------------------|------------|-------------------|
| <b>Dont Profits</b> | <b>CHF</b> | <b>31'308. --</b> |
|---------------------|------------|-------------------|

## 3 Domaines et bâtiments

### ■ 32.01 - Forêts communales

| Bilan financier des exploitations forestières                 |            |                    |
|---|------------|--------------------|
| Coût de débardage   | CHF        | 9'099.57           |
| Coût d'abattage et façonnage                                  | CHF        | 25'742.15          |
| Soins Cultureux   | CHF        | 4'773.26           |
| Transport du bois   | CHF        | 2'525.45           |
| Fendage   | CHF        | 8'039.80           |
| Production de copeaux   | CHF        | 3'231.00           |
| Matériel  | CHF        | 989.55             |
| Frais divers  | CHF        | 5'855.65           |
| <b>Total des coûts d'exploitations</b>                        | <b>CHF</b> | <b>60'256.43</b>   |
|   |            |                    |
| Vente de bois à des tiers (recettes)                          | CHF        | 24'567.60          |
| Bois utilisé en propre usage                                  | CHF        | 8'128.00           |
| Subvention perçues  | CHF        | 14'021.00          |
| <b>Total des recettes</b>                                     | <b>CHF</b> | <b>46'716.60</b>   |
|   |            |                    |
| <b>Résultat (perte)</b>                                       | <b>CHF</b> | <b>- 13'539.83</b> |
|   |            |                    |
| Exercice 2021   |            |                    |
| Volume martelé total en sylve (Sylve=m <sup>3</sup> sur pied) |            | 580                |
| Volume reconnu (vendu)  |            | 543                |

### **Tirage 121 - Exploitation des bois**

Dès le deuxième semestre 2021, la demande du bois suisse et mondial est en forte augmentation, ce qui permet de maintenir les prix et d'envisager une augmentation pour 2022. On note une forte demande en bois de feu.

On trouve malheureusement de plus en plus d'arbres secs, dû au réchauffement climatique.

### **Groupement forestier**

Le processus pour la création d'un groupement forestier à deux triages 121-122 sera relancé en 2022.

### **■ 35.01 - Bâtiments communaux**

Un entretien régulier a été effectué sur l'ensemble des bâtiments communaux.

Dans la salle communale « Le Bruel » des rideaux ont été installés dans le courant de l'automne 2021.

### **Chauffage à distance**

Pendant l'hiver 2020-2021, d'importantes pannes sont à nouveau survenues sur le système de chauffage à distance. La vis d'alimentation en plaquettes forestières, sise dans le silo, s'est bloquée. Il a été nécessaire de le vidanger à deux reprises avant d'entreprendre une modification du système d'alimentation en combustible, soit de diminuer l'ouverture du canal d'extraction de moitié afin d'éviter une surcharge de matière et de poids sur la vis. Une station de chauffage mobile à mazout a été installée pendant la réparation.

---

## **4 Travaux – Aménagement du territoire – Parcs et promenades**

### **■ 42.04 - Révision du Plan général d'affectation, nouvelle dénomination : Plan d'affectation communal (PAcom)**

Le travail se poursuit avec les mandataires. Le sujet est difficile du fait de la position du Canton. La Municipalité a décidé d'aller au bout de ses réflexions, et de soumettre le PAcom et son règlement à l'enquête publique, probablement en été 2022.

### **■ 42.05 - Police des constructions**

16 demandes de permis de construire ont été traitées, dont 9 ont fait l'objet d'une dispense d'enquête au sens de l'article 72d Règlement d'application de la loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et les constructions (19 septembre 1986/RLATC) et 19 permis d'habiter/utiliser ont été délivrés. Les coûts des travaux annoncés se chiffrent à CHF 3'131'000.--.

Au chemin de la Douane, 2 projets d'envergure sont en cours de réalisation et seront finalisés en 2022. A savoir, deux immeubles de 6 & 8 lots, actuellement en construction, de même que deux villas. Une ancienne grange est en cours de transformation (3 lots). Soit, un total de 19 lots distincts.

Le projet d'implantation d'une antenne 5G sur une parcelle privée déposé par Swisscom a suscité 361 oppositions dont 349 collectives et 12 individuelles. Compte tenu de l'évolution des nouvelles technologies et de la décision du Conseil fédéral de couvrir le territoire avec la 5G, et de la décision du Conseil d'État vaudois de lever le moratoire pour les nouvelles installations de téléphonie mobile, la Municipalité ne peut s'opposer et refuser l'implantation d'une antenne 5G sur le territoire communal.

La Municipalité, sensibilisée par la problématique de l'emplacement choisi, a reçu l'opérateur de téléphonie. Afin de minimiser les nuisances, la parcelle communale n° 420 a été proposée. Cette parcelle est située dans le périmètre de la déchetterie communale, en zone d'utilité publique, près d'un cordon boisé permettant de limiter l'impact visuel négatif d'une telle construction et située à une certaine distance des zones d'habitation. Ce nouveau projet fera l'objet d'une procédure d'enquête publique conformément à la loi vaudoise sur l'aménagement et les constructions (LATC).

Dans l'attente de l'assainissement de la butte de tir du Stand de La Rippe et afin de permettre l'exploitation de lignes de tirs dès le printemps 2021, la commune de La Rippe, avec la partition financière des 6 autres communes affiliées au stand de tir (Nyon, Eysins, Crans, Arnex-sur Nyon, Borex, Crassier) a équipé les six cibleries de caissons de récupérateurs de balles. Ces travaux ont été soumis à la procédure d'enquête publique conforme à la LATC et ont été réalisés permettant ainsi la poursuite des tirs.

### **Service Technique Intercommunal (STI)**

En date du 8 septembre 2021, Mesdames Anne Bujard Deutsch et Nathalie Jenni Kohler ont assisté à une formation et présentation complète du STI. Elles ont apprécié pouvoir approfondir leurs connaissances liées au domaine de la Police des constructions.

### **43.03 - Service des routes**

Un entretien courant des routes communales a été réalisé. Des réparations plus conséquentes ont été accomplies sur le chemin des Grands-Champs (direction ancien Moulin – Girod).

Divers panneaux de signalisation mobile ont été achetés pour la voirie afin de sécuriser leurs divers travaux et d'améliorer la mise en place de déviation routière.

### **44.01 - Caravaning résidentiel « En Vendôme »**

**Changements de locataires :** 4 changements ont eu lieu en 2021. La Municipalité a veillé, lors de ces changements, que les mobilhomes vendus sur leur emplacement soient en bon état et respectent la réglementation en vigueur (règlement d'exploitation du 5 mai 2014).

Le bureau *Arboristes – Conseils SARL* a procédé à une analyse approfondie des arbres. Une analyse des symptômes externes ont permis de définir quels étaient les arbres ayant des fragilités internes. 29 arbres ont été analysés et il en est ressorti que seuls 5 étaient à sécuriser. L'Entreprise de Paysagiste Stéphane Curti à La Rippe a été mandatée pour la réalisation de ces travaux, effectués en automne 2021.

En septembre, la Municipalité a proposé aux résidents du Caravaning, la plantation d'arbres parmi un choix d'essences locales. En novembre un plan détaillé a été établi et transmis à l'Entreprise de Paysagiste Stéphane Curti pour coordonner la plantation d'environ 20 essences, travaux qui seront effectués au printemps et en automne 2022.

### **44.01 – Association Parc naturel régional Jura vaudois**

Suite à une interpellation d'un Conseiller communal, et après étude du dossier, la Municipalité a proposé, le 11 mai 2021, la candidature de la commune de La Rippe au Comité du Parc naturel régional Jura vaudois (PNRJV).

Le 19 mai 2021, le Comité du PNRJV a approuvé la candidature de la commune. L'évaluation des valeurs naturelles et paysagères, demandée L'Office fédéral de l'environnement (OFEV), a permis de déterminer l'éligibilité de la commune à entrer dans le PNRJV. La commune répond aux critères label « Parc ».

Le 8 décembre 2021, le Conseil communal a approuvé le préavis n° 7-2021 relatif au contrat de parc entre la commune de La Rippe et l'Association Parc naturel régional Jura vaudois pour le renouvellement du label et la gestion d'un parc naturel régional (parc d'importance nationale). La durée du contrat est de 10 ans, de 2023 à 2032 et le coût s'élève à CHF 5. --/habitant/an (SCRIS au 31 décembre).

### **44.02 – Cimetière communal**

#### **Travaux de désaffectation partielle du cimetière communal**

Les travaux de désaffectation partielle du cimetière sont terminés avec un léger dépassement par rapport au budget. Ce dépassement est dû au pavage du jardin des souvenirs.

## ■ 45.04 – Déchetterie communale

La Municipalité remercie la population pour son bon comportement, autant à la déchetterie que dans le triage des déchets. Le montant du fonds de réserve permettra de prévoir la construction d'un local WC et l'amélioration de certains équipements.

## ■ 46.02 - Réseau d'égouts et d'épuration

L'entretien habituel des collecteurs ainsi que quelques petites réparations usuelles ont été réalisés. Un programme de curage de toutes les canalisations EC/EU a été élaboré avec une entreprise spécialisée, ces travaux seront réalisés sur plusieurs années (5 ans). Des inspections ponctuelles avec une caméra ont été effectuées dans plusieurs tronçons de canalisations.

Le revenu provenant des taxes de raccordement s'élève à CHF 110'940. -- pour 2021 contre CHF 62'113. -- en 2020.

Les revenus de la taxe d'utilisation/entretien sont en baisse par rapport à 2020, suite à une consommation d'eau plus faible (- CHF 6'708. --).

### **STEP intercommunale des Services Industriels de Terre Sainte et Environs (SITSE)**

La STEP intercommunale des SITSE fonctionne très bien. L'optimisation du traitement des eaux usées est l'objectif prioritaire ainsi que les économies d'énergie. Le rapport de gestion 2021 des SITSE sera distribué lors d'un prochain Conseil communal.

Le prix du m<sup>3</sup> épuré s'élève à CHF 2.45. Le coût réel facturé par les SITSE est de CHF 2.45 par m<sup>3</sup>. Le résultat des comptes d'exploitation de la STEP est bénéficiaire de CHF 183'107.70.

---

## 5 Instruction publique et cultes

### ■ 52.03 - Association intercommunale Enfance et Ecole Asse et Boiron (AEE)

L'AEE gère les tâches scolaires communales pour les élèves de l'Établissement scolaire Elisabeth de Portes (ESEP), l'accueil de jour des enfants, les devoirs surveillés, ainsi que le restaurant scolaire le Bo'Resto situé dans le collège de Borex-Crassier.

#### **Le Conseil Intercommunal (CI)**

Les membres de l'organe délibérant (CI) sont désignés par leur commune selon le nombre d'habitants. Le CI s'est réuni 2 fois sous la présidence de Monsieur Jacques Muhlemann (Signy).

#### **Le Comité de Direction (CoDir)**

Un délégué municipal par commune d'Asse et Boiron fait partie du CoDir. Madame Dominique Bory représente la Municipalité.

Le CoDir s'est réuni 9 fois et a consacré environ 865 heures à la gestion de l'association.

Tous les préavis présentés ont été acceptés par les délégués intercommunaux.

#### **L'Établissement scolaire Elisabeth de Portes (ESEP)**

Les élèves de la 7H à la 11H suivent les cours au collège de Borex-Crassier (CSBC).

La collaboration avec la Direction de l'ESEP est bonne. Durant l'absence de Monsieur Philippe Ducommun-dit-Boudry pour cause de maladie, le CoDir de l'AEE a collaboré avec les différents doyens.

Un service de bus privés transporte les élèves d'un village à l'autre et dans les écoles (coût des transports : CHF 1'327'167. -- répartis entre les 9 communes d'Asse et Boiron).

### **Bo'Resto**

Le restaurant scolaire pour les élèves de 7H à 11H est géré par l'AEE. L'entreprise Eldora SA élabore et cuisine les repas également pour les crèches et les UAPE. Les élèves sont encadrés par 4 surveillants.

Un accueil est prévu pour les élèves de 7H et 8H, malheureusement, aucun enfant n'est inscrit.

### **Bibliothèques scolaires**

La bibliothèque scolaire du CSCB met à disposition des élèves et de ses collaborateurs plus de 10'000 documents (fictions, documentaires, jeux et multimédias). Elle est ouverte tous les matins de 10h10 à 10h30 et de 14h40 à 17h sauf le mercredi après-midi. L'équipe est composée de 2 personnes pour 1,4 EPT.

Il existe également dans chaque collège primaire de l'ESEP une antenne où les élèves peuvent emprunter des ouvrages ou écouter des histoires.

### **Projet Espaces vivants**

Sous l'impulsion du bureau In Sito Vivo et grâce à l'engagement des enseignants, des espaces vivants (biotopes) ont vu le jour dans le périmètre du CSBC. Les pourtours du collège étant accessibles en tout temps, une visite des lieux vaut le déplacement.

### **Conseil d'établissement (CET)**

Suite au changement de législature et à la pandémie, les activités du CET ont été mises en veille en 2021.

### **Le Réseau Asse et Boiron**

#### **Unité d'Accueil pour Ecolier (UAPE)**

Il y a 4 UAPE dans le périmètre de l'ESEP (Chéserey, Eysins, Gingins et La Rippe), ainsi que le Repère à Borex-Crassier (7-8H). Au 31 décembre 2021 le taux de fréquentation est de 96 % à midi et de 86 % l'après-midi. Il y a 276 places d'accueil pour les 1H à 6H ; il y en a 18 pour les 7-8H l'après-midi.

Le taux d'occupation du Repère (UAPE au collège de Borex-Crassier) en 2021 est de 61 % contre 71 % en 2020 ce qui représente environ 10 enfants.

#### **Devoirs surveillés**

Les élèves de la 3H à la 8H peuvent faire leurs devoirs à l'école dans un espace calme sous la surveillance d'un adulte. Un modeste financement de la part des parents est demandé. Il ne s'agit ni d'appui ni d'aide spécifique personnelle.

#### **Accueil collectif préscolaire (crèches)**

Les équipes éducatives sont formées au minimum de 80 % de personnel diplômé.

#### **Crèche de La Galiote à Eysins**

La crèche dispose de 24 places, réparties en 2 groupes multi-âges : 10 bébés/trotteurs et 14 trotteurs/grands.

#### **Crèche Les Papillons à Crassier**

La crèche dispose de 44 places, soit 10 bébés, 14 trotteurs et 20 grands.

#### **Personnel**

Au 31 décembre 2021, l'AEE compte 93 collaborateurs pour un équivalent plein temps 60.22 EPT.

#### **Accueil en Milieu Familial**

Les accueillant-e-s en milieu familial sont toujours géré-e-s par la Ville de Nyon par le biais d'une convention. La collaboration, tant avec la Ville de Nyon qu'avec la coordinatrice, est excellente.

19 accueillant.e-s sont agréé.e-s sur nos communes, elles et ils encadrent 124 enfants. 80 enfants sont d'âge préscolaire ou en 1H, et 44 sont accueillis pour du parascolaire, dès la 2H.

Les comptes 2021 présentent un total de charges, à répartir selon l'article 26 de nos statuts, de CHF 7'187'931,98, en diminution de CHF 108'679. -- (-1.5 %).

Pour la commune de La Rippe, le coût pour le scolaire se monte à CHF 750'354. -- (ESEP) et CHF 185'175. -- pour le Réseau Asse et Boiron (accueil de jour).

#### **■ 52.04 - Association intercommunale Asse et Boiron (AIAB)**

L'AIAB gère le collège de Borex-Crassier (CSBC) ainsi que la piscine intercommunale Asse et Boiron sise à Chésereux.

Le Comité de direction (CoDir) comprend 9 membres issus des exécutifs des communes Asse et Boiron. Les membres du Conseil intercommunal (CI) sont élus par leur commune. Leur nombre est défini d'après le nombre d'habitants.

Le CI a tenu 2 séances sous la présidence de Monsieur François Matthey (Chésereux). Il s'est prononcé sur 7 préavis. Le CoDir a tenu 8 séances et le bureau s'est réuni 22 fois.

La part dévolue aux communes Asse et Boiron est de CHF 955'905. -- (CHF 975'067. -- en 2020). Pour La Rippe le montant est de CHF 121'026. -- (CHF 125'175. -- en 2020).

La grande baisse de fréquentation due à la pandémie a fait chuter les revenus de la piscine.

#### ***Bâtiments scolaires***

Sur le site du CSBC, 6 employés pour un équivalent plein temps de 5,2 EPT s'occupent de la conciergerie et des entretiens extérieurs.

L'automatisation des stores a été effectuée. Les prestations d'entretien du matériel de cuisine sont en constante augmentation.

#### ***Piscine intercommunale Asse et Boiron***

Sur le site, il y a 4 employés ce qui représente 3,6 EPT. Ils sont soutenus par des auxiliaires travaillant sur appel et à l'heure. Tous ont été particulièrement mis à contribution durant la pandémie (désinfection approfondie et contrôle des passes à la piscine).

Une nouvelle ordonnance fédérale fixe des analyses très pointues pour la qualité de l'eau.

Quelques problèmes sont survenus avec le générateur UV, les filtres à sable, la pompe de circulation et la surveillance vidéo.

#### **■ 54.03 – Clinique dentaire scolaire itinérante (caravane dentaire)**

Encore une année difficile à gérer pour l'équipe de la caravane dentaire qui a jonglé avec les directives cantonales (fermeture de la caravane durant 2 mois), isolement des collaboratrices, absences des élèves et mesures d'hygiène renforcées. Néanmoins l'exercice comptable se termine avec un résultat positif. Le fonds de rénovation de la caravane a pu être doté de CHF 13'000. --. La participation des communes membres est toujours de CHF 4.20/habitant. 37 communes du district de Nyon sont membres de cette association qui est régie par une convention.

La Doctoresse Amna Turki et son assistante, Madame Maria Cresta, déploient des trésors d'inventivité pour accueillir dans des conditions optimales les élèves. Madame Nicole Butty, hygiéniste en charge de la prophylaxie dentaire, passe régulièrement dans toutes les classes.

## ■ 58.02/03 – Temples et cultes

La commune de La Rippe participe à divers frais concernant la paroisse de langue allemande de La Côte (CHF 104. --), la paroisse catholique de Nyon (chapelle à Crassier : CHF 6'090. --), la paroisse de La Dôle (regroupant les 9 communes d'Asse et Boiron CHF 2'262. --), ainsi que le temple protestant à Crassier (propriété des communes d'Arnex-sur-Nyon, Borex, Crassier et la Rippe : CHF 3'196. --).

De fréquents contacts entre ces différentes congrégations ont lieu chaque année, dont la semaine de l'unité ou le culte du Jeûne fédéral (célébré généralement à l'Abbaye de Bonmont).

## 6 Police

### ■ 62.03 - Contrôle de l'habitant et Bureau des étrangers - Evolution démographique

#### Situation de la commune au 31 décembre 2021 (SCRIS)

|                                   |     | 2021 | 2020 |
|-----------------------------------|-----|------|------|
| Suisses en résidence principal    | 876 | 1170 | 1125 |
| Etrangers en résidence principal  | 294 |      |      |
| Suisses en résidence secondaire   | 147 | 164  | 145  |
| Etrangers en résidence secondaire | 17  |      |      |

#### Les personnes avec permis de séjour ou d'établissement au 31 décembre 2021

| Permis  | Description  | TOTAL |
|---|--|-------|
| Permis B  | Permis de séjour pour étrangers                                | 75    |
| Permis C  | Permis d'établissement pour étrangers                          | 187   |
| Permis Ci                                       | Permis de travail pour conjoints fonctionnaires internationaux | 0     |
| Permis L  | Permis courte durée L  | 4     |
| Permis G  | Frontaliers  | 23    |
| Permis C  | Permis C demande de maintien durant un séjour à l'étranger     | 0     |
| Nouvelles demandes de permis ou renouvellements |  | 77    |

#### Les différents mouvements 2021

| Arrivées | Départs | Naissances | Décès | Naturalisés* | Chiens |
|----------|---------|------------|-------|--------------|--------|
| 115      | 86      | 10         | 6     | 16           | 114    |

\*Naturalisations en cours (individuelles, couples, familles) : 23

## ■ 65.10 – SDIS Nyon-Dôle

La contribution annuelle des communes a été budgétée à CHF 41.94/habitant. Le coût réel par habitant s'élève à CHF 38.66. La différence sera restituée aux communes en diminution de la facture 2022.

Cette différence est due, en partie, à l'augmentation du nombre d'habitants des 18 communes membres du SDIS Nyon-Dôle : 704 habitants de plus qu'en 2020 (48'303).

La convention avec la commune de Céligny pour les interventions sur cette enclave genevoise prévoit une participation de CHF 5. --/habitant.

## ■ 66.02 - Organisation régionale de la protection civile du district de Nyon (ORPC)

Le Conseil intercommunal de l'ORPC (CI) s'est réuni à 2 reprises. La protection civile a été fortement mobilisée afin de faire face à la pandémie (COVID-19). Un centre de vaccination et de tests a été ouvert à Gland et géré par l'ORPC.

Le site de Prangins où se situe le siège de l'ORPC n'est pas conforme aux normes en vigueur (électrique, protection incendie). L'organisation a donc dû quitter les locaux et rejoindre la protection civile du district de Morges. Un crédit d'étude a été voté par le CI pour un mandat accompagnant l'avenir des locaux de l'ORPC.

### **Abri de la protection civile (PC)**

Un contrôle de conformité de l'abri PC a été effectué par les autorités cantonales en 2020 et divers travaux ont été exigés par ces derniers. Ce contrôle est effectué tous les 10 ans. Le 8 février 2021, le test de suppression de l'abri a été réalisé avec succès. L'abri de protection civile est donc fonctionnel. Les divers travaux d'entretien annuel ont été accomplis par les employés communaux.

---

## 7 Sécurité sociale

### ■ 70.03 – Affaires sociales

#### **Association régionale d'action sociale (ARAS)**

Les travaux nécessaires à la mise en route de la nouvelle législature ont été menés (décisions sur les indemnisations des diverses instances, compétences de l'exécutif, autorisation de plaider, etc.). Le Conseil intercommunal a également entériné le budget 2022 et octroyé au Comité de direction (CoDir) un crédit-cadre destiné à financer sa politique de subventionnement de prestations sociales régionales spécifiques.

Au cours des 9 séances tenues durant l'année, le CoDir a été régulièrement informé des travaux menés avec les instances cantonales découlant du protocole d'accord entre les Communes et l'Etat sur la Participation à la Cohésion Sociale (anciennement « facture sociale »). Selon le principe de reprise par l'Etat du financement des Agences d'Assurances Sociales (AAS), la mise en œuvre « opérationnelle » devait en effet être réglée par divers travaux techniques.

#### **L'ARAS « entreprise »**

L'ARAS Nyon dispose d'une structure de direction opérationnelle qui réunit les compétences nécessaires à sa conduite : direction et secrétariat, finances, ressources humaines.

Sur le plan financier, ses activités sont subventionnées par le Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS) de l'Etat de Vaud (financement du Centre Social Régional, du Centre de décision PCFamilles), par la Caisse Cantonale de Compensation AVS (Agences d'Assurances Sociales), ou encore par les 47 communes du district de Nyon (fonctionnement ARAS, subventions régionales).

#### **Agences d'Assurances Sociales (AAS)**

Les AAS ont pour mission de renseigner et d'orienter les habitants des Communes du district de Nyon pour toutes les questions concernant leurs droits et leurs obligations en matière d'assurances sociales. Elles constituent une « porte d'entrée » régionale vers les organes décisionnels que sont la Caisse Cantonale Vaudoise de Compensation AVS ou l'Office Vaudois de l'Assurance Maladie (OVAM). Les AAS offrent un service de proximité, facile d'accès, sans rendez-vous, et sont ouvertes sur l'ensemble de la semaine.

#### **Centre régional de décision PCFamilles**

Prévenir le recours à l'aide sociale, diminuer la pauvreté des familles dont l'un des membres travaille, favoriser le maintien de l'activité ou le développement de celle-ci : tels sont les objectifs du dispositif de Prestations Complémentaires pour familles (PCFamilles). Depuis octobre 2011, plus de 14'000 familles en ont bénéficié dans le canton de Vaud.

### **Action sociale régionale et réseau**

L'ARAS Nyon met en œuvre des actions spécifiques pour la population de la région, en complément aux prestations cantonales.

En 2021, l'ARAS a soutenu :

- Association Entrée de Secours ([www.entree-de-secours.ch](http://www.entree-de-secours.ch))
- Fondation Le Relais ([www.relais.ch](http://www.relais.ch))
- Association Lire et Ecrire ([www.lire-et-ecrire.ch](http://www.lire-et-ecrire.ch))

---

## **8 Services industriels**

### **81.05 - Service des eaux**

L'entretien habituel des compteurs, des vannes de conduites et du réservoir a été réalisé, aucun chantier important n'a été engagé.

La quantité de précipitations cumulées enregistrées en 2021 s'élève à 1'132 mm, ce qui est supérieur à la moyenne pluriannuelle de 954 mm.

Les débits aux sources sont supérieurs à 2020. Les demandes en eau de boisson et d'arrosage sont restées dans la moyenne. La quantité d'eau livrée en 2021 est supérieure à 2020. En 2021, la vente d'eau aux SITSE se monte à CHF 25'930.17 contre CHF 8'508.65 l'année précédente.

La source de La Combe n'est plus exploitable. Une étude pour un recaptage est en cours. Une demande de crédit a fait l'objet d'un préavis (préavis 4-2019 demande de crédit de CHF 120'000. -- pour la construction d'un puits d'essai en vue du recaptage de la source de La Combe), l'étude se poursuit.

Les différentes analyses effectuées durant l'année sur le réseau démontrent que l'eau potable livrée est hygiéniquement propre (analyses microbiologiques et chimiques, valeurs en dessous des prescriptions légales) et sa qualité est conforme aux exigences de la législation sur les denrées alimentaires. Le résumé des analyses 2021 est consultable sur le site web de la commune.

Le revenu provenant des taxes de raccordement se monte à CHF 64'486. -- (CHF 59'016. --/2020).

### **82.05 - Eclairage public**

Afin de répondre aux nouvelles normes et de permettre de réaliser des économies d'énergie, la modernisation du parc de luminaires se poursuit.

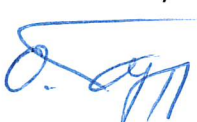
La commune a participé, le 21 mai 2021, à l'événement « La nuit est belle » dont le but principal est de limiter la pollution lumineuse dans le « Grand Genève ». Malheureusement, le ciel était couvert ce soir-là...

---

Les conclusions destinées à l'approbation formelle de la gestion 2021 figurent à la fin du préavis municipal 5-2022.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :



Olivier Tappy



La Secrétaire :



Nathalie Jenni Kohler

